



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
IAE Mende**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 3 Août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante IAE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2021-2022 :

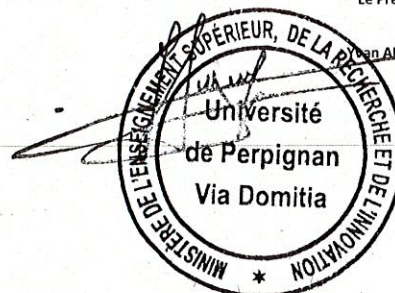
FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE Economie et gestion Parcours Management du tourisme Mende	L3 (et LOSC)	Nadine PAJOT	MCF	nadine.pajot@univ-perp.fr	*Monique COMMANDRE Marylène PIEYRE Florence SAPINART Mélicha RIOS Kévin GRANDE	MCF PRCE MCF Professionnel ATER

Article 2 : Le Directeur de la composante IAE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 23 novembre 2021

Le Président

Don AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
IAE Mende**

Le Président de l'Université

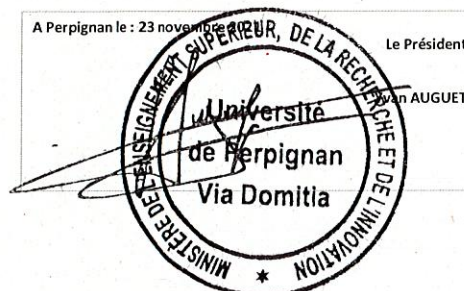
Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 3 Août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante IAE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2021-2022 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE PRO Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation WEB Parcours Communications numériques et e-activités <i>Mende</i>	L3	Monique COMMANDRE	MCF	monique.commandre@univ-perp.fr	Camille LACAN *Marylène PIEYRE Florence SAPINART Mélicia RIOS Aurélien FOISSE	MCF PRCE MCF Professionnel Professionnel

Article 2 : Le Directeur de la composante IAE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
IAE Mende**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 3 Août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante IAE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2021-2022 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE PRO Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires Parcours Tourisme d'affaires, festivalier et territoires Mende	L3	Marylène PIEYRE	PRCE	marylene.pieyre@univ-perp.fr	Nadine PAJOT *Monique COMMANDRE Florence SAPINART Méissa RIOS Kévin GRANDE Cyril DUCLOT	MCF MCF MCF Professionnel ATER Professionnel

Article 2 : Le Directeur de la composante IAE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
IAE Mende**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 3 Août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante IAE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2021-2022 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Tourisme Parcours Management des transitions	M1	Marylène PIEYRE	PRCE	marylene.pieyre@univ-perp.fr	*Nadine PAJOT Monique COMMANDRE Florence SAPINART Mélicia RIOS Kévin GRANDE	MCF MCF MCF Professionnel ATER
	M2	Nadine PAJOT	MCF	nadine.pajot@univ-perp.fr	*Monique COMMANDRE Marylène PIEYRE Florence SAPINART Mélicia RIOS Kévin GRANDE	MCF PRCE MCF Professionnel ATER

Article 2 : Le Directeur de la composante IAE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 23 novembre 2021

